



Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le
ID : 069-216902569-20230710-V_DEL_230710_5-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **10 juillet 2023**

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
43	30	5	8

Date de convocation le **3 juillet 2023**

Présidente : Madame La Maire Hélène **GEOFFROY**

Secrétaire : Monsieur Pierre **DUSSURGEY**

V_DEL_230710_5

Biennale de la danse 2023 - subvention à la compagnie Kadia Faraux

Rapporteure: Madame LAKEHAL

Présents :

Hélène **GEOFFROY**, Stéphane **GOMEZ**, Kaoutar **DAHOUM**, Muriel **LECERF**, Philippe **MOINE**, Myriam **MOSTEFAOUI**, Antoinette **ATTO**, Régis **DUVERT**, Nadia **LAKEHAL**, Michel **ROCHER**, Josette **PRALY**, Patrice **GUILLERMIN - DUMAS**, Nassima **KAOUAH**, Pierre **DUSSURGEY**, Fatma **FARTAS**, Yvette **JANIN**, Liliane **GILET-BADIOU**, Véronique **STAGNOLI**, Charazède **GAHROURI**, Christine **JACOB**, Harun **ARAZ**, Abdoulaye **SOW**, Frédéric **KIZILDAG**, David **LAÏB**, Richard **MARION**, Ange **VIDAL**, Christine **BERTIN**, Monique **MARTINEZ**, Karim **BALIT**, Soufia **MAAROUK**

Procuration :

Matthieu **FISCHER** donne pouvoir à Nassima **KAOUAH**, Ahmed **CHEKHAB** donne pouvoir à Michel **ROCHER**, Joëlle **GIANNETTI** donne pouvoir à Patrice **GUILLERMIN - DUMAS**, Eric **BAGES-LIMOGES** donne pouvoir à Abdoulaye **SOW**, Dehbia **DJERBIB** donne pouvoir à Muriel **LECERF**

Absents :

Bernard **RIAS**, Nacera **ALLEM**, Nordine **GASMI**, Mustapha **USTA**, Sacha **FORCA**, Audrey **WATRELOT**, Carlos **PEREIRA**, Maoulida **M'MADI**

Mesdames, Messieurs,

Envoyé en préfecture le 19/07/2023

Reçu en préfecture le 19/07/2023

Publié le



ID : 069-216902569-20230710-V_DEL_230710_5-DE

Depuis 2016, la ville de Vaulx-en-Velin s'associe au défilé de la Ville encourage la participation des habitantes et des habitants, quel que soit leur âge, afin de mettre en valeur la diversité des expressions artistiques. La participation des Vaudaises et des Vaudais est également un facteur contribuant à la dignité de chacun et participe à l'approfondissement des droits culturels, inscrits dans les lois de la République,

L'édition 2023 du défilé de la Biennale de la Danse aura lieu le dimanche 10 septembre. Dans le cadre de l'organisation de ce défilé, la Biennale de la Danse a lancé un appel à projet. La compagnie Kadia Faraux, souhaitant poursuivre son implication sur le territoire et consolider son partenariat avec la ville de Vaulx-en-Velin, a soumis une proposition artistique dont les intentions sont les suivantes :

- développer les collaborations avec les différentes structures socio-culturelles et les associations engagées auprès des publics issus des différents quartiers populaires de la Métropole et de la commune de Vaulx-en-Velin,
- poursuivre le travail autour de la mixité culturelle et sociale du territoire afin de créer une véritable dynamique autour du projet.

La compagnie Kadia Faraux a donc soumis un projet artistique pour impliquer les habitants de Vaulx-en-Velin. Associés à des Lyonnaises et des Lyonnais des troisième et septième arrondissements, les Vaudaises et les Vaudais participeront à la plus grande parade chorégraphique d'Europe, en célébrant, à un an des Jeux Olympiques, le dialogue entre l'art et le sport.

Le succès des précédents défilés (2016, 2018 et 2020/2021) tient à la rencontre des publics - enfants, adolescents, hommes, femmes, personnes en situation de handicap, personnes âgées, isolées - et à la forte implication de la compagnie sur le territoire vaudais.

Pour cette édition, la proposition artistique de la compagnie Kadia Faraux explore la culture thaïlandaise à travers un art martial connu dans le monde entier : la boxe thaïlandaise - ou Muay-Thai. La compagnie s'est associée à une athlète de haut niveau, championne du monde de la discipline, Anaëlle Angerville.

Le choix du thème central, outre le Muay-Thai, s'est porté sur le Ram Muay et le Muay Boran. Le Ram Muay est une danse rituelle accompagnée par un petit orchestre autour du ring, qui précède un combat de Muay-Thai. Cette danse rituelle est également un temps d'échauffement pour les boxeurs. Quant au Muay Boran, il s'agit d'un art thaï traditionnel de combat ayant précédé le Muay-Thai.

Le projet pour lequel la compagnie sollicite une subvention d'un montant de 19 000 euros intègre également un travail de conception et de fabrication des costumes par les participantes et participants. Ces costumes seront portés lors du défilé 2023. En conséquence, il s'agit d'une proposition artistique globale de participer activement à un événement culturel de renommée internationale depuis la création de costumes jusqu'à l'exécution de la chorégraphie, beau moment de fraternité des corps.

Afin de toucher les habitants vaudais, un appel à participation a été relayé auprès des différentes structures socio-culturelles et les associations engagées auprès des publics issus des différents quartiers de la Ville.

Pour créer ce spectacle déambulatoire, 30 ateliers de répétitions sont proposés en lien avec les structures-relais. En plus des personnes s'inscrivant au défilé de leur propre initiative, les structures-relais sont sollicitées pour mobiliser leurs membres. Des rencontres avec les partenaires locaux sont organisées. Les structures-relais sont responsables des locaux utilisés dans le cadre des ateliers.

Tous les participants aux différents ateliers ne faisant pas partie de l'équipe artistique professionnelle sont inscrits en qualité de bénévoles.

Les ateliers de danse Afro/Hip-Hop et de boxe Thaï sont menés par l'équipe artistique de la compagnie : Kadia Faraux, Anaëlle Angerville, Christophe Ndinga, Karim Konaté, Rotha Tuy, Émile Monnier, Ange Muhirwac, Amaurine Mastronicola.

De février à septembre 2023, le découpage des ateliers danse s'organise comme suit :

- des répétitions hebdomadaires, rassemblant les participants à Vaulx-en-Velin, Lyon 3^{ème} et Lyon 7^{ème} selon un calendrier prédéfini ;
- des journées de répétitions programmées durant les mois de mars, avril, mai, juin, juillet et septembre 2023 à Vaulx-en-Velin.

Au total, ce sont donc 74 heures de répétitions qui sont proposées aux participantes et participants, mobilisant huit intervenants. Un pré-défilé aura lieu le 9 Septembre de 10h à 18h au Gymnase Rousseau.

Les ateliers de confection des costumes sont organisés de mars à septembre, à raison de deux jours par semaine et vingt heures d'ateliers « nomades ».

La phase de lancement de ce beau projet artistique a eu lieu le 25 janvier 2023 à l'Atelier Léonard-de-Vinci.

L'Atelier Léonard-de-Vinci a été désigné comme l'interlocuteur pour la mise en place de ce projet culturel. Après une soirée de lancement organisée le 25 janvier 2023, des temps de répétition de danse ont été proposées à l'Atelier et dans les gymnases de la Ville.

Ceci étant exposé, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- autoriser le versement d'une subvention d'un montant de 19 000 euros à la compagnie Kadia Faraux ;
- autoriser Madame la Maire à signer la convention d'objectifs et moyens avec la Compagnie Kadia Faraux.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 19/07/2023

Reçu en préfecture le 19/07/2023

Publié le

S²LO

ID : 069-216902569-20230710-V_DEL_230710_5-DE

Après avoir délibéré, décide,

- d'autoriser le versement d'une subvention d'un montant de 19 000 euros à la compagnie Kadia Faraux ;
- d'autoriser Madame la Maire à signer la convention d'objectifs et moyens avec la Compagnie Kadia Faraux.

Suffrages exprimés	35	
Vote(s) Pour	35	Hélène GEOFFROY , Stéphane GOMEZ , Kaoutar DAHOUM , Matthieu FISCHER , Muriel LECERF , Philippe MOINE , Myriam MOSTEFAOUI , Ahmed CHEKHAB , Antoinette ATTO , Régis DUVERT , Nadia LAKEHAL , Michel ROCHER , Josette PRALY , Patrice GUILLERMIN - DUMAS , Nassima KAOUAH , Pierre DUSSURGEY , Fatma FARTAS , Yvette JANIN , Joëlle GIANNETTI , Liliane GILET-BADIOU , Eric BAGES-LIMOGES , Véronique STAGNOLI , Dehbia DJERBIB , Charazède GAHROURI , Christine JACOB , Harun ARAZ , Abdoulaye SOW , Frédéric KIZILDAG , David LAÏB , Richard MARION , Ange VIDAL , Christine BERTIN , Monique MARTINEZ , Karim BALIT , Soufia MAAROUK
Vote(s) Contre	0	
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré le lundi 10 juillet 2023.



Le secrétaire de séance

Pierre **DUSSURGEY**

CONVENTION DE PARTENARIAT

ENTRE

La Ville de Vaulx-en-Velin, représentée par sa maire en exercice Madame Hélène GEOFFROY, agissant en vertu de la délibération n°..... du Conseil Municipal en date 29 juin 2023, domiciliée Place de la Nation – 69120 Vaulx-en-Velin

Ci-après dénommée « **La Ville** » d'une part

Et

La Compagnie Kadia Faraux, Association loi de 1901, déclarée en Préfecture du Rhône le 01/2004 sous le numéro 4538529800037 dont le siège social se situe 92 avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne représentée par Madame Sophia ALBERTO, dûment habilité à l'effet des présentes par les statuts,

Ci-après dénommée « **La Compagnie** » d'autre part,

PREAMBULE

Le défilé de la Biennale de la Danse de Lyon 2023 aura lieu le dimanche 10 septembre. La plus grande parade chorégraphique d'Europe ouvrira la Biennale de la danse, en célébrant, à un an des Jeux Olympiques, dialogue fécond entre l'art et le sport.

Dans le cadre de l'organisation de ce défilé, la Biennale de la Danse a lancé un appel à projet.

La compagnie Kadia Faraux, souhaitant poursuivre son implication sur le territoire et consolider son partenariat avec les villes de la Métropole, notamment Vaulx-en-Velin, a soumis une proposition artistique dont les intentions sont les suivantes :

- consolider le partenariat avec les villes de la Métropole, notamment Vaulx-en-Velin,
- développer les collaborations avec les différentes structures socio-culturelles et les associations engagées auprès des publics issus des différents quartiers populaires de la Métropole et de la commune de Vaulx-en-Velin,
- poursuivre le travail autour de la mixité culturelle et sociale du territoire afin de créer une véritable dynamique autour du projet.

La proposition artistique permet d'explorer la culture Thaïlandaise à travers son art martial et plus précisément son sport de combat : la boxe thaïlandaise - ou Muay-Thai - en travaillant avec une athlète de haut niveau championne du monde de la discipline : Anaëlle Angerville. Le choix du fil rouge et thème central, outre le Muay-Thai, s'est porté sur le Ram Muay (Danse rituelle accompagnée par un petit orchestre autour du ring et précédant un combat de Muay-Thai – servant également d'échauffement pour les boxeurs) et le Muay Boran (Art thaï de combat ancien et traditionnel ayant précédé le Muay-Thai).

La Thaïlande possède une richesse artistique et culturelle que le projet entend faire découvrir et partager dans le cadre, notamment, d'ateliers de pratique sportive, danse, musique, de fabrication de costumes, décors, gastronomie.

Le projet permettra à la fois une valorisation de la diversité des identités culturelles et de pouvoir vivre une expérience humaine originale à travers l'histoire et l'actualité contemporaine tout en rompant avec l'isolement propre aux situations d'exil.

Le projet de la compagnie présentant un caractère d'intérêt général local, la Ville a décidé d'apporter son soutien à ce projet.

Article 1 – Objet de la convention

Par la présente convention, l'Association s'engage à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre le projet d'intérêt public local présenté dans la présente convention.

Titre du projet : **ERAWAN**

Direction artistique et chorégraphe : **Kadia Faraux**

Ce spectacle sera donné lors du défilé de la Biennale de la Danse à Lyon, le dimanche 10 septembre **2023** à 14 heures.

Ce projet sera mené en simultané sur les territoires de Lyon 3^{ème} et Lyon 7^{ème}.

La Ville contribue financièrement à ce projet. Elle n'attend aucune contrepartie directe de cette subvention.

Le « projet » peut concerner l'ensemble des activités donc le financement global de l'association.

Article 2 – Durée de la convention

La présente convention est conclue à compter de sa signature par l'ensemble des parties.

Elle prendra fin en même temps que la cessation des relations contractuelles qui lient la Ville et la compagnie, et au plus tard au 31 décembre 2023.

Article 3 – Présentation du projet artistique

3.1 : Le projet

Le contenu du projet artistique et la présentation de l'équipe artistique sont annexés à la présente convention (*cf. annexe 1*).

3.2 : Phase de lancement

Présentation publique :

Mercredi 25 janvier à 19h : soirée de lancement à l'Atelier Léonard de Vinci médiathèque maison de quartier, mercredi 18 janvier à 19h mairie Lyon 3^{ème}, mercredi 24 janvier à 19h mairie Lyon 7^{ème}.

3.3 Production du projet par ateliers

Dans le cadre du processus de création de ce spectacle déambulatoire, 30 ateliers de répétitions sont proposés en lien avec les structures relais. En plus des personnes s'inscrivant au défilé de leur propre initiative, les structures-relais de chaque commune sont sollicitées pour mobiliser leurs membres. Des rencontres avec les partenaires locaux seront organisées.

Chaque structure intéressée par le projet, peut se faire connaître auprès de la Ville. Les structures-relais sont responsables des locaux utilisés dans le cadre des ateliers.

Tous les participants aux différents ateliers ne faisant pas partie de l'équipe artistique professionnelle sont inscrits en qualité de bénévole.

3.4 : Ateliers Danse et Boxe

Les ateliers danse sont conduits par les danseurs de la compagnie

Les ateliers de danse Afro/Hip-Hop et de Boxe Thaï sont menés par l'équipe artistique de la Cie : Kadia Faraux, Anaëlle Angerville, Christopher Ndinga, Karim Konaté, Rotha Tuy, Émile Monnier, Ange Muhirwac, Amaurine Mastronicolas.

De février à septembre 2023, le découpage des ateliers danse est le suivant :

- des répétitions hebdomadaires, rassemblant les participants à Vaulx-en-Velin, Lyon 7^{ème} selon un calendrier prédéfini.

- des journées de répétitions programmées durant les mois de mars, avril, mai, juin, juillet et septembre 2023 à Vaulx-en-Velin.

Au total : 74 heures de répétitions correspondant à 30 journées de répétitions en outre sont prévues 2 cachets pour 8 intervenants pour 2 pré-défilés et le défilé, soient 16 cachets (2 pré-défilés ou générales dont 1 à Vaulx et 1 à Lyon en prévision)

La chorégraphe et son assistant assurent 74 heures d'interventions artistiques chacun

Dans une perspective de production finale, un pré-défilé, aura lieu le 9 Septembre de 10h à 18h au Gymnase Rousseau.

3.5 Ateliers Costumes

Rémy Le Dudal est l'intervenant référent dans la réalisation, l'encadrement et la répartition des tâches pour la confection de 200 à 250 costumes qui seront à réaliser pour l'ensemble des défilants du groupe.

Le principe d'organisation est d'installer un « quartier général » dédié à la réalisation des costumes dans une salle de la Maison Ravier à Lyon 7^{ème}.

Au total : des temps d'ateliers ont lieu à partir du mois de mars à raison de 2 jours par semaine et 20 heures d'ateliers « nomades ».

Chaque structure intéressée par le projet peut se faire connaître auprès de la Ville ou de la Compagnie.

Si des personnes sont intéressées à titre individuel, elles peuvent se rattacher directement et gratuitement à l'atelier de création.

Article 4 – Engagements de de la Ville

La Ville s'engage à mobiliser les différents publics du territoire.

La Ville soutient les étapes de construction du projet et met en relation le tissu associatif et institutionnel du territoire, dans le cadre de l'organisation globale du Défilé et de la recherche de matières premières nécessaires aux fabrications.

La Ville apporte une aide à la réalisation du projet en mettant à disposition gratuitement les espaces et locaux appropriés et nécessaires aux répétitions, le stockage de matériels divers et le matériel de sonorisation nécessaires aux répétitions, dans un esprit de mutualisation des moyens.

La Ville met à disposition les moyens techniques et humains dans le cadre des répétitions générales publiques et du pré-défilé ayant lieu sur la commune.

La Ville communiquera selon un échéancier proposé par la Biennale, un certain nombre de documents et/ou d'informations, contenus visuels, contenus rédactionnels dans le cadre de la communication (site Internet et blog de la Biennale de la Danse).

Les supports de communication du Défilé sur Lyon seront transmis par la Biennale de la Danse comme chaque année. La Ville transmettra ses besoins au service communication de la Biennale de Lyon.

La Ville communiquera sur le projet grâce à ses supports de communication (réseaux sociaux, magasin municipal...)

Les outils

L'organisation de la communication devra prendre en compte plus que les moyens classiques et donc développer des moyens spécifiques :

- * Le grand public dans une dimension de communication institutionnelle
- * Des participants potentiels ciblés prioritairement par la Ville

La diffusion

Afin de mobiliser et d'informer la population de la commune, la Ville s'engage également à :

* Relayer et diffuser les informations nécessaires à la réalisation du projet auprès des participants et des structures relais.

- * Assurer l'organisation des différents temps forts (mobilisation répétitions, etc.)

Article 5 – Engagements de la compagnie

La compagnie assurera la direction artistique du projet. Et veillera que ce dernier soit en adéquation avec les orientations de la Biennale de la danse.

La compagnie tient à disposition les pièces administratives nécessaires à la gestion du projet et s'engage à tenir informée la Ville des changements éventuels pouvant intervenir dans le déroulement de celui-ci.

La gestion des inscriptions sera prise en charge par la Compagnie Kadia Faraux.

Article 6 – Conditions financières

La Ville contribue financièrement au projet de l'association par le versement d'une subvention d'un montant de 19 000 euros.

Article 7 – Propriété intellectuelle et artistique

Les œuvres réalisées au cours du projet appartiennent pleinement et entièrement à la compagnie. A ce titre, la Ville veille à respecter les accords engagés par la compagnie concernant la diffusion des captations de la chorégraphie et l'enregistrement de la production musicale.

Les images liées au projet devront mentionner obligatoirement le nom de la compagnie le titre du spectacle.

Article 8 – Assurances

Chacune des parties devra être assurée pour tous les dommages qui pourraient survenir du fait de leur activité, et notamment pour tous les risques liés aux ateliers, manifestations et répétitions qui auront lieu sur le territoire.

Article 9 – Contrôle de l'administration

Pendant et au terme de la présente convention, un contrôle sur place peut être réalisé par l'Administration. L'Association s'engage à faciliter l'accès à toutes pièces justificatives des dépenses et tous autres documents dont la production serait jugée utile dans le cadre de ce contrôle conformément au décret du 25 juin 1934 relatif aux subventions aux sociétés privées. Le refus de leur communication entraîne la suppression de la subvention conformément à l'article 14 du décret-loi du 2 mai 1938.

L'Administration contrôle à l'issue de la convention que la contribution financière n'excède pas le coût de la mise en œuvre du projet. Conformément à l'article 43-IV de la loi n° 96-314 du 12 avril 1996 portant diverses dispositions d'ordre économique et financier, l'Administration peut exiger le remboursement de la partie de la subvention supérieure aux coûts éligibles du projet.

Article 10 - Avenant

La présente convention ne peut être modifiée que par avenant signé par l'Administration et l'Association. Les avenants ultérieurs feront partie de la présente convention et seront soumis à l'ensemble des dispositions non contraires qui la régissent. La demande de modification de la présente convention est réalisée en la forme d'une lettre recommandée avec accusé de réception précisant l'objet de la modification, sa cause et les toutes les conséquences qu'elle emporte. Dans un délai de deux mois suivant l'envoi de cette demande, l'autre partie peut y faire droit par lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 11 – Résiliation

Chacune des parties pourra résilier la présente convention pour tout motif d'intérêt général par lettre recommandée avec accusé de réception sous réserve de respecter un préavis de deux mois. Dans ce cas, la partie ayant résilié la présente convention ne pourra prétendre à aucun remboursement des sommes préalablement versées, ni indemnisation sur la base de ces versements.

En cas de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'autre partie, sans préjudice de tous autres droits qu'elle pourrait faire valoir, à l'expiration d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

Article 12 – Litiges

Tout litige résultant de l'exécution de la présente convention est du ressort du tribunal administratif de Lyon

Fait à Vaulx en Velin le,

Ville de Vaulx en Velin

La Cie Kadia FARAUX

Mme Hélène GEOFFROY

Mme Sophia ALBERTO

MAIRE Présidente

C O M P A G N I E
K A D I A F A R A U X

AVANT - PROJET

*Proposition artistique pour le
Défilé de la Biennale de la Danse 2023*

Le défilé ERAWAN*



MUAY-THAÏ ET DANSE HIP-HOP

** ERAWAN est un éléphant blanc qui porte le dieu Indra. C'est un éléphant gigantesque, représenté avec trois, voire 33 têtes. Il figurait autrefois sur des drapeaux et des armoiries du Siam avant 1939, comme l'illustration ci-dessus.*

AVANT – PROPOS / Intentions générales

I - Le projet artistique

- La chorégraphie
- La scénographie
- Les costumes
- La musique
- Le déroulé du défilé

II - La direction Artistique et Chorégraphique

Kadia Faraux – Cie Kadia Faraux

III - Les équipes de réalisation

L'équipe artistique

- Sportive Associée : Anaëlle Angerville
- Compositeur : Frank 2 Louise
- Assistant chorégraphe : Christopher Ndinga
- Musicien Percussionniste : Abou Konaté
- Costumière : en cours de distribution
- Assistentes Costumes : Nicole Garnier + en cours

L'équipe technique

- Directeur technique : David Maigrot & Nicolas Charpail
(BAAM Productions)
- Chargé de communication / vidéaste / Photo : Sébastien Fanger

L'équipe de production & administration

- Directeur de Production : Robert Caro (Athos Productions)
- Administration – (Paies) : Stéphanie Gomez (BAAM Productions)
- Administration & Production : Cie Kadia Faraux

IV - L'opérateur

- Présentation
- Organisation prévisionnelle
- Communication
- Calendrier prévisionnel

V - Les partenaires

VI – Le cahier des charges / Générique

VII - L'intérêt culturel et social

AVANT - PROPOS

Intentions Générales

Pour la quatrième année consécutive nous souhaitons consolider notre partenariat avec les villes de la Métropole – Lyon & Vaulx-en-Velin -, développer nos collaborations avec les différentes structures socio – culturelles et les associations engagées auprès des publics issus des différents quartiers populaires de la Métropole Lyonnaise.

Nous demeurons fidèles aux associations et aux différents publics ayant participé aux précédents Défilés de la biennale de la danse (2016, 2018 et 2020/2021) – ils nous permettront de poursuivre le travail autour de la mixité culturelle et sociale de notre territoire et de créer une véritable dynamique autour de notre projet.

Les précédents défilés ont été un succès – salué par un grand nombre de partenaires et participants -. Ils ont favorisé le mélange et la rencontre des publics - enfants, adolescents, hommes, femmes, personnes en situation de handicap, personnes âgées, isolées...

Pour cette nouvelle édition nous désirons travailler avec des nouvelles associations accueillant un public en difficulté sociale et plus particulièrement de migrants qui ont été nombreux à avoir fui leur pays pour des raisons politiques, économiques, de conflits ou sociales. Cette population est composée d'adultes mais aussi beaucoup de jeunes mineurs qui vivent dans des résidences sociales ou squats de la Métropole Lyonnaise, la majorité d'entre eux sont d'origine africaine.

Nous avons choisi d'explorer la culture Thaïlandaise à travers son art martial et plus précisément son sport de combat : la boxe thaïlandaise ou Muay-Thai* en travaillant avec une athlète de haut niveau championne du monde dans cette discipline : Anaëlle Angerville. Il nous apparaît que ce pays a une culture originale et singulière, une richesse artistique et culturelle que nous souhaitons faire partager et valoriser au public. Nous mettrons en place plusieurs activités diversifiées de pratique sportive, danse, musique, de fabrication de costumes, décors...

Par le développement de ce projet -, nous désirons aborder les spécificités culturelles de cet immense continent asiatique en mettant en place des ateliers artistiques (danses, musique, gastronomie, mode picturale, décorative, vestimentaire...). Ceci permettra à la fois une valorisation de la diversité des identités culturelles et de pouvoir vivre une expérience humaine originale à travers l'histoire et l'actualité contemporaine tout en rompant avec l'isolement propre aux situations d'exil.

Nous avons choisi comme fil rouge et thème central de celui-ci l'histoire particulière du Muay-Thai, Ram Muay* et Muay Boran*.

Kadia FARAUX

* Muay-Thai / *Boxe du peuple Thai*

* Ram Muay / *Danse rituelle accompagnée par un petit orchestre autour du ring et précédant un combat de Muay-Thai – servant également d'échauffement pour les boxeurs*

* Muay Boran / *Art thaï de combat ancien et traditionnel ayant précédé le Muay-Thai*

I - LE PROJET ARTISTIQUE

ERAWAN

La boxe thaïlandaise, ou **Muay-thaï** « boxe du peuple thaï », abrégée en **boxe thaï**, est un art martial, et plus précisément, un sport de combat, classé en Occident parmi les boxes pieds-poings, elle est surnommée *l'art des huit membres* en référence aux huit parties utilisées des bras et des jambes. Les pratiquants (hommes et femmes), sont appelés « *nak muay* ».

La boxe thaïe trouve son origine dans des pratiques martiales ancestrales, notamment dans le Muay Boran (boxe traditionnelle) et le « *Krabi Krabong* » (pratique avec les armes). Elle est la plus populaire des boxes du Sud-Est asiatique (boxe birmane, boxe khmère, boxe laotienne, boxe vietnamienne, boxe chinoise) et doit sa popularité au fait qu'elle est une discipline nationale professionnalisée. Sa pratique permet à de nombreux sportifs (même très jeunes), entraîneurs, managers et promoteurs, d'en vivre. Elle représente un marché lucratif en Thaïlande générant autour d'elle une économie non négligeable. Comme les boxes apparentées elle a la réputation d'être une pratique de combat particulièrement virile et on lui reproche, par erreur, de répandre l'idée selon laquelle « tous les coups sont permis ».

Le Muay-Thai est un art martial thaïlandais très ancien. Les archives historiques indiquent que le Muay-Thai a été en premier utilisé par les guerriers Thaï pour défendre et repousser les menaces d'invasions. En effet, les Burmans et les Siam (Thaï) étaient en guerre constante. À cette époque le Muay-Thai était utilisé comme technique pour l'entraînement militaire et du combat sur le champ de bataille, constituant un corpus de techniques de combat à mains nues comme complément indispensable pour suppléer aux techniques de maniement des armes blanches (le « *Krabi Krabong* »).

Quelques siècles plus tard, pour les thaïlandais, ce sport devint culturel, il traversa les frontières sociales, on ne parlait plus de pauvres ou de riches mais de combattants (*nak-muay*).

Cette pratique était utilisée d'une part comme un divertissement par l'organisation de tournois entre village, et d'autre part dans la formation militaire initiale. Cela a permis d'emmener le peuple thaïlandais à se rassembler autour d'un même mouvement qui va au-delà d'une pratique sportive et à développer une philosophie et une culture dans la vie thaïlandaise.

Le roi du Siam, lui-même, s'amusait à défier les champions locaux.

« Cultivons notre beauté avec notre force intérieure »

La chorégraphe Kadia Faraux a souhaité aller à la rencontre de la culture Thaïlandaise et de la pratique populaire du Muay-thaï. Elle a choisi de travailler aux côtés d'Anaëlle Angerville - sportive de haut niveau (Championne du monde de la discipline) - mêlant hip-hop et boxe thaïe pour une nouvelle chorégraphie d'ensemble aux couleurs de la culture thaïlandaise - , la Thaïlande : pays emblématique de l'Asie du Sud-Est.



1/ La danse – expression de la liberté.

La culture est la possibilité même de créer, de renouveler et de partager des valeurs, le souffle qui accroît la vitalité de l'humanité.

L'art est un engagement et une manière de vivre le respect des identités culturelles diverses et d'établir un climat de respect mutuel et d'acceptation des différences. Il est l'essence de la liberté.

La danse est une expression de celle-ci, une lutte perpétuelle insoumise aux diktats et aux dogmes idéologiques ou religieux, elle est un **Mouvement d'émancipation**.

La danse est cette énergie, cet espace mystérieux, à la fois mythique, au pouvoir de distinguer, de rassembler chaque individu, chaque culture, elle forme **une unité universelle**.

Le défilé prendra comme source d'inspiration chorégraphique le Ram Muay* (danse traditionnelle obligatoire avant chaque combat, inscrite aux 4 coins du ring), relevant d'une démarche spirituelle propre à **Anaëlle Angerville**.

La rencontre avec l'art et les sports de combat - par le biais de la construction collective d'une création artistique -, permet de donner ou de redonner une confiance en soi, de mieux se connaître, d'apprendre à maîtriser son énergie, ses peurs, afin d'aborder avec plus d'assurance les éléments nécessaires à une meilleure intégration dans la cité.

À partir de la poésie de ces corps métissés, « **ERAWAN** » saura se nourrir des matières, des esthétiques propres à la boxe thaïe et à la danse hip-hop, des gestes échangés pour construire un propos chorégraphique.

Nous chercherons à explorer ce qui est commun entre les postures de la danse hip-hop et le positionnement corporel de ce sport, de l'appropriation de l'espace, de travail sur les énergies, les rythmes, la musicalité et ce qui est spécifique à chacun. Nous pourrions ainsi concevoir un travail chorégraphique original et novateur.

2/ La danse un Mouvement de liberté

La danse est une forme d'expression très importante en **Thaïlande**. Elle se pratique depuis des centaines d'années et a contribué largement à façonner **l'identité culturelle du pays**. Même si elle se veut aujourd'hui moins prodigieuse qu'elle ne l'était dans les cours royales, la danse fait toujours partie intégrante du **patrimoine thaïlandais**.

Pratique ancestrale, la **danse traditionnelle thaïlandaise** est née il y a plus de 500 ans à l'époque du puissant **royaume de Siam**. A l'origine, la danse thaïlandaise se distinguait en deux catégories : la **danse classique** et le **folklorique**. La première était destinée à la **cour royale** et la seconde, aux **paysans** puisqu'à travers cet art, se racontait le quotidien des cultivateurs. Quoiqu'il en soit, les **danses traditionnelles thaïlandaises** ne se pratiquent pas n'importe comment. Ce sont des **enchaînements de mouvements** qui ont tous un sens et une signification. Au total, on distingue **six types de danses** dont le *khon* et le *lakhon*.

Nous donnerons à voir ce mouvement en s'appuyant sur des danses traditionnelles thaïlandaises et la danse Hip-Hop.

Si le *Khon* et le *Lakhon* sont les deux principales danses traditionnelles thaïlandaises, les caractéristiques des autres formes de danse contribuent également à l'identité culturelle de la Thaïlande notamment le **Ram Wong** en thaïlandais, ce terme signifie « danser en cercle ». Comme son nom l'indique, cette **danse folklorique** rassemblent hommes et femmes et les invitent à **danser de manière circulaire**. C'est l'une des danses les plus appréciées et les plus populaires des thaïlandais.

La chorégraphie initiée par **Kadia Faraux** et la gestuelle spécifique d'**Anaëlle Angerville**, composeront les éléments constitutifs du Défilé. Ils seront transmis – enseignés à l'ensemble du groupe de participants et seront déclinés dans trois univers sportifs et artistiques : **Muy Thai, House & Hip-Hop**.

Afin que chaque participant trouve sa place et se sente à l'aise, plusieurs niveaux de danse seront proposés. Des enfants aux personnes plus âgées, des amateurs aux danseurs confirmés, tous danseront ensemble la même chorégraphie mais avec des modulations dans l'intensité. Certains mouvements feront apparaître les spécificités issues des trois autres courants.

La chorégraphie donnera à voir un seul langage, elle se nourrira de différentes énergies, elle se construira progressivement dans une synergie fondamentale entre plusieurs danses au rythme des sons permettant cette cohésion parfaite d'une **Danse hybride**, mêlant les influences traditionnelles telles que décrites précédemment avec une dimension contemporaine de la danse Hip-Hop.

À l'instar de notre précédent défilé, nous donnerons à celui-ci de la démesure en proposant une déambulation festive et spectaculaire à la fois sonore, figurative et dynamique. L'immense résonance créée dans l'espace du Défilé donnera également aux spectateurs un sentiment d'appropriation.

3/ Danse / Espace : deux disciplines plus unies qu'on ne le croit :

Vers une danse en mouvement...

Le Cercle

Les danses en Asie du Sud-est comme la danse hip-hop reposent sur le cercle, symbole de vie à la fois spirituelle et temporelle. L'arc de cercle ou le cercle est la disposition spontanée que prennent les danseurs ou les spectateurs autour du ou des danseurs.

Le cercle est la plus ancienne figuration de la danse en groupe.

Dans les danses en cercle, il y a toujours abstraction de l'identité personnelle au profit de celle du groupe.

La liaison danse/espace va plus loin qu'une rencontre de circonstances. Le mouvement occupe tout l'espace au même titre que la danse.

Ces deux disciplines développent un vocabulaire commun autour de notions, de termes tels que l'équilibre, l'occupation, la structure de l'espace, les points d'appui, la stabilité au sol ou encore le rapport à la gravité.

Ainsi, la chorégraphe va créer son univers en jouant sur les dimensions de la forme, du temps, du rythme, et de l'espace.

Elle insiste sur le fait que les danseurs devront être sensibles au sentiment de groupe, d'appartenance pour deux raisons : il y a cette idée d'espace et de mouvement sous-jacente à la notion de groupe.

La structure du défilé est un groupe en mouvement qui devient **UNITÉ & COHÉRENCE**.

« La danse est le plus sublime, le plus émouvant, le plus beau de tous les arts, parce qu'elle n'est pas une simple traduction ou abstraction de la vie : c'est la vie elle-même »

Henry Havelock Ellis

4 - Le déroulé du défilé

I - La Musique et La Danse :

Le compositeur Frank 2 Louise créera la rythmique générale de la bande son du défilé d'une durée totale de 6 minutes.

Pour accompagner les mouvements des danseurs, le compositeur **Frank 2 Louise** créera de la musique électronique en intégrant la dimension instrumentale et harmonique de la culture musicale thaïlandaise. La musique traduira plusieurs émotions à la fois, douce, rebelle et combative - un effet de masse et de courage.

Elle sera le support d'une création musicale originale exprimée lors du défilé en direct.

Elle sera mêlée à des **sons samplers** qui accentueront le **côté électronique** et marqueront un réel contraste avec **le combat** intégrant le rituel dansé précédant celui-ci : le **Ram Muay**.

La bande son sera composée de trois parties différentes :

1^{ère} chorégraphie Muay Boran musique **Electro + musique traditionnelle Samara**

Instruments utilisés « **Tambours thaïlandais, Klawgn Kheik** », « **Petites Cymbales Ching** », « **Flûte, Hautbois, Pe Chawa** » au début on voit tout le groupe de participants du défilé qui démarre par une marche très lente **technique de danse hip-hop** (ralenti, blocage), les encouragements du public se font entendre tel que dans un combat de boxe (enregistrement fait au préalable en répétitions avec les voix des danseurs), la musique est dynamique, le tempo change en fonction de l'intensité du mouvement marquant ainsi le début de rituel du **Wai Kru**.

2^{ème} chorégraphie inspirée des rituels du « Ram Muay » en collaboration avec la boxeuse **Anaëlle Angerville**, danse traditionnelle précédant le combat de boxe, **musique Hip-Hop**.

Les danseurs reprennent ensemble la gestuelle pour donner de l'énergie au groupe lors du défilé.

- Les tambours se rajouteront progressivement.
- Les danseurs et les sportifs confirmés auront une chorégraphie **The Walking** complexe qui sera plus élaborée. Les autres participants reprendront en chœur une base simple en marquant le rythme avec des mouvements de **Shadow Boxing, Points, Pieds, Esquives**. Un travail d'espace en faisant tous ensemble des pivots à droite et à gauche, devant et derrière sur la musique.

3^{ème} chorégraphie « Le Combat » les participants feront une chorégraphie mêlant les techniques en danse Hip-Hop (House, Krump, Popping) et les techniques spécifiques à la **boxe thaï – Muay Thaï**.

Une chorégraphie hybride qui donnera à voir et à entendre un ensemble spectaculaire d'une grande originalité dans laquelle **le sport et la culture** se confondra avec harmonie et dynamisme.

Il y aura donc 3 univers distincts avec 3 tableaux spécifiques. Pour chaque transition le tableau **The Walking** sera utilisé comme fil rouge.

Une version en frontale de la chorégraphie du défilé *Erawan* sera conçue pour la clôture de la Biennale de la Danse les 29 et 30 septembre 2023 à l'Usine Fagor.

II - Répétitions danse + musique :

Les répétitions des ateliers danses du défilé avec tous les participants démarreront début février 2023 tous les dimanches 4 par mois dans des gymnases mis à disposition par les municipalités & partenaires.

Il y aura 2 heures de répétitions danses dans la journée du dimanche, qui évolueront en crescendo tout au long de la préparation des chorégraphies.

Nous intégrerons les jeunes élèves boxeurs (enfants, ados, adultes) de *l'association Lions Thai* dans les chorégraphies du défilé.

Frank II Louise devra avoir créé la rythmique générale de la bande son avant le démarrage des répétitions danse - l'idéal serait pour le mois de janvier 2023.

III - Esthétique costume et décoration du char :

Pour la confection des costumes, les participants auront des tenues traditionnelles et originales inspirées des combattants de *Muay Thai*, des pantalons ou des shorts et des hauts dans les couleurs jaune, rouge, doré et blanc. Ils auront des ceintures à la taille, des bandages aux mains et aux poignets, un brassard sera porté sur les deux bras, un bandeau de couleur sur la tête, les boxeurs confirmés auront des gangs de boxes pour la chorégraphie *The Walking*.

Les femmes auront des couronnes de fleurs jaunes ou des chapeaux thaï.

Tous les participants auront des ombrelles rouges sur le 1^{er} tableau chorégraphique *Muay Boran*.

Il y aura 2 ou 3 sites de confection des costumes.

Pour la décoration du char nous pensons travailler avec un graphiste qui fera des graffs sur des supports adaptés, en s'inspirant de l'esthétique graphique thaïlandaise.

Le char sera décoré suivant le même principe.

Nous pensons ouvrir le défilé par un véhicule scénarisé, tracté et comportant une construction de ring de boxe à l'instar de ceux existants en Thaïlande – celui-ci est placé à 2.50m du sol sur une plateforme construite sur un véhicule tracté. Sur ce ring, Anaëlle Angerville réalisera une chorégraphie inspirée des rituels de *Ram Muay* – danse traditionnelle précédant le combat de boxe.

II – La direction Artistique et Chorégraphique

Directrice artistique, chorégraphe, et interprète :

Kadia FARAUX



Kadia Faraux, directrice artistique de la Compagnie, débute la danse Hip-Hop en 1994 en tant que chorégraphe et danseuse interprète. Elle cultive et affirme son désir de composer et d'écrire en tant que chorégraphe, à partir de cette esthétique brute pour la rendre audible aux autres. La danse devient pour elle une parole, la parole d'une Femme...

Sa détermination lui permet de créer plusieurs créations de danse Hip-Hop avec pour toile de fond la féminisation de cette danse dans son interprétation masculine.

Sa première chorégraphie en 1995 la pièce « **Dream** », est présentée aux Rencontres **Danse Ville Danse** dans la région rhône-Alpes. Suivront en 1996 « **Horizon Métisse** » et en 1998 « **Pour un regard** », présentées notamment à la **Grande Halle de la Villette à Paris** et à **Danse Ville Danse à la Maison de la Danse de Lyon**. En 1998 et 2000, pour la ville de Villeurbanne, elle chorégraphie en tant que chorégraphe les défilés à l'occasion de la **Biennale de la danse de Lyon**. En 2000, elle co-fonde la compagnie *10cordence*, et travaillera avec la chorégraphe **Max-Laure Bourjolly** (compagnie *Boogie Sai*) pour : « **Sangs mêlés** » et « **Sans doute !** ».

En 2003, elle crée la *Compagnie Kadia Faraux* avec laquelle elle signe en 2005 sa première pièce « **Le Silence des Hommes** ».

En 2007/2008 et 2009, elle poursuit sa recherche sur la thématique des rapports homme/femme avec les pièces intitulées « **Métisse** », « **Echos de femmes** », « **Qui sont ces femmes qui font tourner le monde ?** » et « **Entre-choc** ».

En 2010 elle crée le spectacle « **Danse avec les Mots** » une pièce pour 22 artistes Hip-Hop issu des ateliers chorégraphique de la Cie Kadia Faraux.

En 2011 elle présente la pièce « **Tartuffe(s)** ».

Directrice artistique à l'occasion de la clôture du **12ème Festival Du Monde Arabe à Montréal**, à l'automne 2011, elle présente une pièce originale intitulée **CHARABIA** mêlant des artistes venant du Québec, du Liban, des Etats-Unis, de la Syrie et de France tels que l'Ensemble **OktoEcho**, **Katia Makdissi-Warren**, **Abdel Karim SHAAR**, **The Kordz**, **Paul Baraka**, **Kevork Mourad**, **Hassan Aziz** et **Mohammad Makhfi** et inspirée de sa dernière création **TARTUFFE(S)**.

En 2012 la chorégraphe a suscité la rencontre entre deux univers avec leurs codes respectifs et l'image qu'ils véhiculent : l'art à travers la danse hip-hop, le sport à travers le football féminin, elle présente un spectacle intitulé « **Elles s'en Foot** » pour le lancement de la quinzaine Homme-Femme à la Région Rhône-Alpes.

En 2014 elle poursuit son travail de recherche chorégraphique et crée la pièce « **Frontière(s)** » privilégiant un langage singulier de la danse Hip-Hop.

En 2015 elle est Co-Directrice Artistique de la Biennale des Cultures Urbaines pour la ville de Vaulx-en-Velin, elle présentera par ailleurs la création « **Slave – No Limit** ».

En 2018 elle est Directrice Artistique de la deuxième Biennale des Cultures Urbaines pour la ville de Vaulx-en-Velin, elle présentera par ailleurs une **Performance de danse Hip-Hop / Krump / D.Jing / Street Art**.

En 2017 et 2018 elle crée le spectacle « **En Haut de l’Affiche** » une pièce chorégraphique pour 15 jeunes danseurs Hip-Hop en collaboration avec l'association Léo Lagrange et la ville de St-Priest.

En 2019, 2020 et 2021 elle crée les spectacles « **Résonnances-Racines II**, **Social Mouv Riposte(s)**, **Angata**, **Ta Mix Cité** et **Sabari** » des pièces chorégraphiques pour une vingtaine de jeunes et d'adultes amateurs en collaboration avec différentes structures socio-culturelles de la métropole de Lyon.

La Cie Kadia Faraux est Opérateur, Directrice Artistique et Chorégraphe :

2016 Défilé de la Biennale de la danse pour les villes de Lyon et de Vaulx-en-Velin « **Dansons Ensemble Le Cinquième Éléments** »

2018 Défilé de la Biennale de la danse pour les villes de Lyon et de Vaulx-en-Velin « **Élikya** ».

2020 et 2021 Défilé de la Biennale de la danse pour les villes de Lyon et de Rillieux-La-Pape « **La Princesse Yennenga** ».

Parallèlement à ces créations, elle anime également depuis 2004 des ateliers de danse hip-hop, en collaboration avec la prison de Corbas, à l'initiative du SPIP, de la DRAC et de la Maison de La Danse de Lyon, travaillant avec les détenues à des créations artistique.

Reconnue depuis de nombreuses années pour ses qualités pédagogiques, elle est la partenaire privilégiée de nombreuses structures culturelles de la région Rhône-Alpes (Théâtres, universités, collèges, école de danses, MJC...), en France et à l'étranger (Londres, Bruxelles, Amsterdam, Turin, Stockholm...).

III – Les équipes de réalisation

L'équipe artistique

Anaëlle Angerville

Sportive Associée, Championne du Monde de Boxe Thai



Son tempérament dynamique et optimiste et sa volonté à toute épreuve ont fait d'elle la femme qu'elle est aujourd'hui.

Anaëlle Angerville, née en France, d'origine Guadeloupéenne et Haïtienne est une athlète professionnelle, championne de boxe et fière de son parcours sportif. Depuis plusieurs années maintenant, elle a su construire son style de boxe et la boxe l'a aidé à construire sa vie. Sportive depuis l'enfance, Anaëlle pousse les portes d'une salle de boxe à 20 ans.

Formée par *Dominique Poulet*, son entraîneur du *Club Lions Thaïs* à Lyon, elle fait un parcours atypique dans plusieurs disciplines (*Muay Thaï, K1, Boxe*).

Aujourd'hui, "*Gwad Haïti*" de son surnom a plus de 70 combats à son palmarès. En résulte **deux titres de Championne du monde, un de Championne d'Europe en Muay Thaï**, vainqueur de plusieurs compétitions régionales, nationales et internationales dans l'ensemble des différentes disciplines pugilistiques qu'elle

pratique.

Elle est aussi membre de *l'équipe de France de la Fédération Française de Kick Boxing Muay Thaï et Discipline Associées*.

Quand Anaëlle n'est pas sur le ring, c'est en tant qu'entrepreneure qu'elle partage, transmet sa passion et ses bienfaits encore trop méconnus à toutes personnes sans distinction des capacités physiques ou mentales.

Pour cette athlète, la mixité est un atout dans la vie, dans la boxe et avec d'autres sports autour de valeurs communes. C'est donc tout naturellement que la collaboration avec la **Compagnie Kadia Faraux** s'est créée pour travailler ensemble sur des projets artistiques mêlant la danse Hip Hop et la boxe.



L'équipe artistique

Le compositeur : Frank 2 Louise



Né à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis, France) en 1966, Frank2Louise est un **compositeur autodidacte** et chorégraphe d'origine franco-espagnole. Depuis son émergence dans le paysage chorégraphique français en 1984 aux côtés du présentateur Sydney pour l'émission culte (**Hip-Hop sur TF1**), il a concentré son travail et ses recherches sur la "**musicalité du mouvement**". Ainsi, il a transmis la danse de rue afin d'investir les théâtres pour accomplir la transition de la « danse de rue à la danse scénique » au début des années 90 et a ainsi fait gagner ses lettres de noblesse à cette culture populaire.

Par la suite, en utilisant les nouvelles technologies, il a développé une façon d'écrire à la fois la danse et la musique à travers ses pièces chorégraphiques qui lui ont valu la reconnaissance des institutions culturelles. Dans le même temps, il est passé de **DJ des années 80** mélangeant funk / disco / hip hop, à **beat maker électro / compositeur** pour des compagnies de danse comme Aktuel Force, Kfig, Kadia Faraux, Mourad Merzouki, Revolution, Trafic de styles, Jessica Noïta, Anthony Egea, Michel Onomo, Melting Spot, B.d.p.c David Llari ...

Peu à peu, l'expérience des arts de la scène dans sa diversité l'a conduit à développer une musique plus riche et plus élaborée. C'est ainsi que son univers musical éclectique l'a amené à rencontrer et à collaborer avec des réalisateurs dans les années 2000, ce qui lui a permis de donner une **dimension cinématographique** à ses compositions. Son originalité est la fusion de plusieurs courants musicaux ayant baigné son enfance, mélangeant parfois groove électronique avec une écriture harmonique plus orchestrale.

Il a reçu plusieurs prix, dont un **Bayard d'or** au Festival international du film francophone à Namur (Belgique), pour la meilleure musique de film "Itinéraire » de Christophe Otzenberger en 2005. Il a également composé la musique d'un film nommé en 2016 pour les **Césars et aux Oscars** en 2017 pour le court métrage d'animation "Sous tes doigts » de Marie-Christine Courtés.

La danse reste pour lui la meilleure façon d'exprimer sa texture musicale.

DOCUMENTAIRES ET LONG METRAGES :

2003 : Les hommes du Labici B (TV) de François Chilowicz 2004 : A ce soir (CINEMA) de Laure Duthilleul
2005 : Les infirmières (TV) de François Chilowicz
2006 : Itinéraires (CINEMA) de Christophe Otzenberger
2007 : La Disparue de Deauville (CINEMA) de Sophie Marceau 2008 : Profession femme de ménage (TV) de François Chilowicz 2009 : Des hommes en vrai (TV) de François Chilowicz
2011 : Allo police secours (TV) François Chilowicz

2013 : Hors la loi (TV) de François Chilowicz
 2013 : Une vie de Champ (TV) de Vincent Maillard
 2013 : Enfants valises (CINEMA) de Xavier de Lauzanne
 2015 : Sous tes doigts (TV) de Marie Christine Courtès
 2016 : Mais que fait la police (TV) de François Chilowicz

SPECTACLES VIVANTS :

1993 : Cie Jean François Duroure « La nuit partagée » 1995 : Cie Aktuel force « Message »
 1996 : Cie l'Estampe « Botia Macracantha »
 1996 : Cie Aktuel Force « Evolution »
 1997 : Cie Tony Maskot « La Vie »
 1997 : Cie l'Estampe « Une touche de silence »
 1997 : Cie Traffic de style « Off the line »
 1998 : Cie Kafig « Recital »
 1998 : Cie Frank2Louise « Instinct Paradise »
 1999 : Cie Revolution « Noir/Blanc »
 2000 : Cie Frank2Louise « Drop it »
 2001 : Cie Kafig « Diversion »

2002 : Cie les Transformateurs « Babel Ouest, Est et Centre »

2003 : Cie Revolution « Amazone »
 2004 : Cie Frank2Louise « First Konnexion »

2005 : Cie Alexandra N'Possee « Gadji »
 2006 : Cie Frank2Louise « Connecting Souls » 2008 : Cie Revolution « Urban Ballet »
 2009 : Cie Revolution « Clash »
 2010 : Cie Egea/Ballet de Bordeaux « Tetris »
 2010 : Cie Kadia Farau x « Tartuffe(s) »
 2010 : Cie Egea/Beijing Dance Theatre « Middle » 2013 : Cie Kadia Farau x « Elles s'en foot »
 2013 : Cie Ridz « Le jeu de l'oeil »
 2014 : Cie Kadia Farau x « Frontière »
 2014 : Cie David Colas « Duo Phorm »
 2014 : Cie David Rodrigues « Ego »
 2014 : Cie Michel Onomo « Ghost Flow »
 2015 : Cie Génération Hip Hop « Wolf »
 2016 : Cie Revolution « Les Forains »
 2016 : Cie Sun Of Shade « Slave »
 2016 : Cie Jessica Noita « Cabine d'Essayage » 2017 : Cie Melting Spot « Presqu'ils »
 2018 : Cie Kadia Farau x « Elikya »
 2018 : Cie Revolution « Muses »
 2019 : Cie Hors Série « Repaire's »
 2020 : Cie Bdpc « Aristophane »
 2020 : Cie Rêvolution « Uppercut »
 2021 : Cie Kadia Farau x « Yennenga »
 2021 : Cie Stylistik « Revers/Se rêver »
 2021 : Cie Rêvolution « One man pop »
 2021 : Cie Bdpc « Aristophane »
 2022 : Cie Bdpc « Coup de balai dans les musées » 2022 : Cie Entité « Movere »

CREATIONS CHOREGRAPHIQUE ET EXPLOITATION D'EVENEMENTS :

1983 à 1986 : Paris City Breaker « Street Show »
 1994 à 1997 : Cie Jean François Duroure « Défilé, Parade de rue » 1997 à 1999 : Cie Frank2Louise « Instinct Paradise »
 1997 à 2006 : Cie Frank2Louise « Drop it » 2003 à 2005 : Cie Frank2Louise « First Konnexion »
 2004 à 2007 : Cie Frank2Louise « Connecting Souls »

Musicien / percussionniste :

Abou Konaté



Né au Burkina-Faso, Abou est issu d'une famille de griots originaire du Mali et de la Guinée. Grâce à cette double culture, il acquiert et enrichi un répertoire unique qu'il tient à la fois de ses ancêtres et de son pays natal. Il joue divers instruments tels que : djembé, doundoun, balafon (Djeli et Dioula), ngoni, kora, tama, bara, guitare (style mandingue) ...

Il participe à de nombreuses formations musicales (Baba Guiras, Badema, Mandingues Associés, Faso Dia, collectif OuestAfroZik et bien d'autres).

Il enseigne les percussions et le balafon en Afrique et en France notamment pour le CIAM de Bordeaux.

ASSISTANT CHORÉGRAPHE**Christopher NDINGA**

Christopher NDINGA grandit entre Lyon et la République Démocratique du Congo et s'inspire de la culture Européenne et Africaine pour développer sa danse hip hop.

En 2010, il rencontre la chorégraphe Kadia Faraux qui le forme à la scène.

En 2013, il intègre la compagnie *Dyptik* basée à Saint Etienne et danse dans la création « **Coïncidence** »

En 2014, Martin CLEMENT et lui créent la compagnie *Hexagones Lyon* avec laquelle ils présentent deux créations « **Confusion** » et « **Créatures** ».

De 2014 à maintenant, il intègre différentes comédies musicales produite par *Dream'Up Évènement* (« **La nuit d'Eliot et Moa** », « **Fantastico** », « **Fantastico : Les aventures de Tito** », « **Fantastico : Le Trésor de Noël** ») en tant que comédien danseur.

En 2019, il joue dans l'opéra « **De la maison des Morts** » mis en scène par *Krzysztof Warlikowski* à l'Opéra de Lyon.

C'est au sein de la compagnie *Kadia Faraux* qu'il exerce le plus son activité de danseur interprète dans plusieurs créations artistiques (« **Danse avec les mots** », « **Elles s'en foot** », « **Tartuffe(s)** », « **Frontière(s)** », « **Ré-création** », « **Slave/No limits** », « **Performance Krump/HipHop** » « **Mandé** ») et devient assistant chorégraphe sur différents projets de la compagnie (« **En Haut de l'Affiche** », « **Social'Mouv/Riposte(s)** », « **Los Extranjeros** ») ainsi que sur les différents projets biennale de la danse (« **Dansons ensemble le 5^{ème} élément** » 2016, « **Elikya** » 2018 et « **Yennenga** » 2021).

En parallèle, il intervient dans plusieurs structures (École National de Musique de Villeurbanne, Université Lyon 1, MJC Vaulx-en-Velin, École de danse ART DANSE de Oullins, Centre sociale Léo Lagrange de Villeurbanne, École élémentaire de la Tour à Brindas, École centrale de Lyon, Festival TRAX à Saint Etienne) pour donner des ateliers et des stages de danse Hip-hop pour Enfants/Ados/Adultes.

Assistante Cosmumière**Nicole Garnier**

Vaudaise depuis 1976.

Je suis Nicole Garnier née Servan à l'Île de la Réunion, arrivée en Métropole Janvier 1971. Exerçant mon métier d'aide-soignante dans les HCL pendant 40 ans. C'était avec passion et dévouement que je me donnais corps et âme pour les patients.

Depuis mon enfance, une chose est sûre, j'aime la danse et la musique. Chez nous, dans les îles, nous avons tous un refrain au bout des lèvres, en fredonnant un air de *Séga* (musique traditionnelle de la Réunion). C'est très rythmé, on chante, danse et rigole, la joie de vivre simplement. J'ai toujours été créative, passionnée par la couture, l'art plastique, peinture, sculpture, poterie... Mon cerveau n'est jamais au repos.

Parlons de la Biennale de la Danse. Mon 1er défilé était en 1996 "*Brazilia*", depuis je les ai tous fait jusqu'en 2016. En 2012, j'ai travaillé avec la chorégraphe **Anan Atoyama** pour le défilé.

Pour « *Happy birthday Mister* » défilé en 2014, le 10ème anniversaire du défilé de la biennale, j'ai été sollicitée par Xavier et Stéphanie (organisateur de la biennale) pour une conférence de presse comme invitée. J'ai participé à une interview par la directrice de la Maison de la danse Dominique Hervieu en compagnie de Denis Plassard pour une édition spéciale TLM. Je vous avoue que j'ai animé la salle ! Durant ce défilé **Winship Boy** était notre chorégraphe.

2016, & 2018 défilés avec la chorégraphe **Kadia Faraux** "*Dansons ensemble le 5ème élément*" & *Elikya*. Un groupe de personnes venant d'horizons différentes, le mélange des cultures, de 8 à 80 ans, un vrai moment de partage.

2010 pièce de théâtre "*Devoir de mémoire*", 2012 à 2015 danse Bollywood à la MJC, 2013 atelier « bien-être » pour prendre soin de notre corps avec des postures et gestes à faire, 2014 biennale d'art contemporain avec Vedutta Mélanie, fusion de 2 villes, Vaulx-en-Velin et St Cyr au Mont d'Or, 2015 "*Transform*", danse avec Anan Ayatoma, 2017 Manifestation pour la journée de l'Outre-mer à Charlie Chaplin, j'ai initié un petit groupe de 6 femmes à danser groupe "*Créolies*", 2017 journée de la femme, représentation de danse avec mon groupe "*Créolies*" suivi d'une lecture de poèmes initié par la chorégraphe **Kadia Faraux**.

Je continue la pratique de la danse au sein de la Compagnie Kadia Faraux avec plein de projets en perspectives.

Tant que je tiendrais debout, je continuerais à danser...

Nicole GARNIER



L'équipe technique

Directeur technique :

David Maigrot (BAAM Productions)

Après un master de Gestion (AES - IAE Lyon 3), ce passionné de culture, de musique et d'image, entre dans le monde du spectacle par le biais de l'administration de production. Rapidement il fait évoluer ses postes vers la gestion et la coordination de projet, puis tout naturellement vers la régie technique et la régie générale. Depuis 15 ans, David compte de nombreuses collaborations dans des univers très différents, aussi bien à l'Opéra (Cie l'Opéra-Théâtre), au théâtre (Biennale du fort de Bron), en musique contemporaine (Grame), qu'en spectacle de rue (Zanka) et en festival (les Nuits de Fourvière). Il est aussi régisseur au Palais des Congrès de Lyon.

Il collabore régulièrement avec la *Compagnie Kadia Faraux* pour ses Défilés et ses productions artistiques.

& Nicolas Charpail (BAAM Productions)



Après l'obtention d'un BTS pour l'encadrement de chantier, il décide de mettre ses compétences au service du spectacle vivant en 1990. Il mène depuis une carrière artistique en tant que créateur lumière, notamment pour le metteur en scène André FORNIER (Cie Volodia & Cie l'opéra théâtre) qu'il accompagne dans toutes ses mises en scène. Il collabore depuis 2007 avec Jean-Pierre GOUDARD pour KOTECAN (percussions Balinaise) et ponctuellement met en lumières les créations théâtrales (Bernard ROZET, Adrian SCHWARZTEIN...), musicales, ou événementielles.

Parallèlement à cela, il travaille dans l'encadrement général de spectacles, productions et Compagnies. Il assure entre autres la direction technique de la Biennale du Fort de Bron (40 représentations/édition, 16000 spectateurs) depuis 1993. Directeur technique de la Cie l'Opéra-Théâtre (André Fournier) depuis 1995, il encadre les diverses créations, assure la coordination technique avec les ensembles musicaux (Orchestre des Pays de Savoie, Orchestre National de Bayonne, Ensemble Les Paladins ...) et organise la logistique et la production de tournées. Cette Compagnie lui confie en 2005 la conception et la maîtrise d'ouvrage d'un chapiteau (scène et gradins de 400 places). Il assurera jusqu'en 2012 l'exploitation de cette scène régionale itinérante qui présentera, au travers de Festivals comme Chapiteau de Mars en Ardèche, Rhône en Scène ou l'Échappée lyrique dans la Loire du théâtre (les Célestins), du théâtre musical, de la danse (Cie Kafig, Cie La Baraka), de la musique actuelle (Susheela Raman, Cascadeur...) et du cirque (Virvolte, les Nouveaux-Nez...).

En 2005 il rejoint aussi les équipes de l'amphithéâtre 3000 et de la Sucrière à Lyon pour prendre en charge des régies générales de spectacles et d'événements pour la société GL Events.

<http://www.baam productions/tech-prod>

Chargé de communication / photos / vidéaste :
Sébastien Fanger



Né à Lyon en 1967, web Designer, vidéaste, photographe. Diplômé de l'École Nationale Supérieure de la Photographie d'Arles, il travaille pendant 13 ans à Paris comme tireur couleur pour la mode et la publicité (Peter Lindbergh, Mario Testino, Jean-Baptiste Mondino, Kate Barry). Après une formation multimédia aux Gobelins en 2005, il revient s'installer à Lyon en 2012, où depuis, il développe des sites Internet pour des grands comptes (Cap Gemini, Veolia) et des photographes de mode. Il part en octobre 2011 à Tokyo filmer les Ingénieurs de Veolia « Water Japan », impliqués dans le sauvetage de la centrale de Fukushima. Il réalise aussi des vidéos institutionnelles pour des entreprises, des collectivités territoriales, des musiciens et des compagnies de danse et de théâtre (Centre culturel Charlie Chaplin, Cie Kadia Faraux, Les Désaxés Théâtre, Cie Peut-être, ARFI, Géraldine Bénichou).

<http://www.sebcolor.com/>

L'équipe de production & Administration

Directeur de Production : Robert Caro (Athos Productions)

<http://www.athosprod.com/a-propos/>

<http://lecumedunjour.fr/robert-caro-de-mjc-en-societe-de-prod/>



Administration – (Paies) : Stéphanie GOMEZ - (BAAM Productions)

<http://www.baam productions/tech-prod>

Administration & Production : Cie Kadia Faraux

<http://www.compagniekadiafaraux.org/>

IV - L'OPÉRATEUR

PRESENTATION DE LA COMPAGNIE KADIA FARAUX



A - L'univers artistique

La démarche s'inspire d'un parcours personnel dans la création chorégraphique en privilégiant un langage singulier de la danse hip-hop et en soulignant la part féminine dans l'expression des interprètes.

L'écriture chorégraphique prend sa source à la fois dans les racines originelles de la chorégraphe et puise sa force dans l'expression de la révolte et la contestation d'un ordre préétabli.

B - Rayonnement

De nombreux partenaires qu'ils soient programmeurs, chorégraphes, artistes... issus du monde professionnel, institutionnel ou social, ont toujours soutenu l'activité de création de la compagnie Kadia Faraux depuis son origine en 1994.

Basée dans la métropole du Grand Lyon, la Cie rayonne dans son territoire et bien au-delà en France, en Europe et à l'international. Elle est repérée par les décideurs comme une structure alliant l'exigence artistique professionnelle et l'approche d'un travail sensible avec les amateurs et des publics spécifique dans le domaine de la danse hip-hop (atelier en milieu carcéral, actions artistiques dans les milieux socio-culturel, biennale de la danse...).

Durant ces dernières années la Cie a su développer un réel savoir-faire dans la réalisation de projets rassemblant différents publics en développant des projets fédérateurs liant création, transmission et expression chorégraphique.

C - L'équipe dirigeante de la Cie :

Le bureau de l'association se compose de :

- Une présidente, Madame Sophia Alberto
- Un vice-Président, Monsieur Michel Faraux
- Un trésorier, Monsieur Robert Caro

La Compagnie bénéficie d'un expert-comptable et d'une dizaine de bénévoles. L'association compte aujourd'hui plus d'une centaine d'adhérents.
La directrice artistique de l'association est Kadia Faraux.
L'équipe artistique qui l'entoure se compose d'un compositeur, d'un technicien lumière, d'une costumière, d'un régisseur et de danseurs interprètes.

Cie Kadia Faraux

Adresse : 92 Avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne

Tél : 06.28.94.03.54

Mail : admin@compagniekadiafaraux.org

Site : www.compagniekadiafaraux.org

D - Organisation prévisionnelle

- Les répétitions de danse sont assurées par la chorégraphe dans chacune des communes et suivies par les assistants chorégraphes.
- La création musicale sera réalisée directement par les artistes mentionnés précédemment suivant la thématique développée dans les intentions artistiques.
- La confection des costumes se répartit autant que possible sur les territoires grâce à la mise en place d'ateliers de confection.

E - Communication

- Une chartre commune aux villes et partenaires sera élaborée par l'Opérateur qui gère la conception de la communication et sa mise en œuvre.
- Les courriers aux participants sont pris en charge par territoire avec une charte graphique identique.
- Un responsable de communication s'occupe de la relation avec la presse sur chacun des territoires et la communication spécifique à chacun d'entre eux.
- Envoi de mailings réguliers permettant d'établir un contact fort et personnalisé avec chaque participant du Défilé, la mise à disposition de plannings téléchargeables et d'une vidéo de la chorégraphie sur le site internet réalisé et dédié au défilé de la Biennale, une rubrique « dernière minute »...

F - Calendrier prévisionnel

- Septembre – Novembre 2022 : approfondissement du thème par l'équipe artistique et finalisation des partenariats.
- Novembre – Décembre 2022 : appel à participation des habitants.
- Janvier – Février 2023 : mise en commun du travail de l'équipe artistique et présentation des concepts aboutis : musique, chorégraphie, scénographie, logistique...
Soirée de lancement du projet sur les territoires.
- De Février à fin Juillet 2023 : réalisation de la chorégraphie et des accessoires.
- De Février à fin Juillet 2023 : confection des costumes.
- De Février à début Septembre 2023 : répétitions danse et musique : début Février une intervention de 2h par semaine.
- Juin/Juillet/Septembre 2023 : répétition générale dans chaque territoire (pré - défilés).
- Première semaine de Juillet 2023, dernière semaine d'Août et les deux premières semaines de Septembre : mise en commun, répétitions et coordination d'ensemble par la Directrice artistique.

V - LES PARTENAIRES

L'objectif est de rendre visible le degré d'implication de chaque partenaire et de créer une réelle dynamique dans chacun des territoires.

Pour la participation des territoires associés :

- La Ville de Vaulx-en-Velin

Les partenaires sont :

Pour la Ville de Vaulx-en-Velin

- La MJC
- L'Association « Thé à la Menthe »
- Handicap Éducation
- Centre Social JJ Peyri
- D'autres partenariats sont en cours de préparation

VI - Cahier des charges Générique

Villes partenaires

- **Soirée de lancement à déterminer – Janvier / Février 2023 – pouvant être reproduite à la demande des villes partenaires.**

Rencontre avec l'équipe artistique de la Compagnie – présentation de l'univers artistique et esthétique de la Cie – démonstration en live des artistes – projection de courts extraits des créations et des projets participatifs ainsi que du film « *Yennenga* » – film du défilé 2021 – en présence des différents partenaires institutionnels, socio-culturels, des acteurs locaux et des habitants – (Mise à dispo de la salle / scène / matériel - organisation à convenir...-)

Les partenaires se chargent des invitations auprès de leurs VIP, élus, public intéressé, relations publiques... – la Cie fournira le visuel et la charte graphique de la communication générale du Défilé « *ERAWAN* ».

Toute communication des partenaires à ce sujet devra faire l'objet d'une validation préalable par la Cie.

- **Ateliers danse**

- 1 atelier – 2 heures - par mois – à déterminer en fonction des disponibilités des participants et des lieux de répétitions.
- 1 atelier par mois le samedi ou le dimanche en journée– lieu à déterminer (Studio de Danse ou Gymnase...) à partir des vacances scolaires de février 2023

- **Couture**

- 1 atelier couture / de préférence 1 fois par semaine (jour à définir) à partir de Février 2023 – lieu à déterminer – atelier couture doté de matériel adéquat et en état de marche si possible par un des partenaires associatif – lieu permettant de stocker les costumes et le matériel d'une séance à l'autre – la Cie mettra également à disposition son propre matériel de fabrication. Atelier encadré par un (e) costumier (e) professionnel et des assistants (es) – l'atelier intégrera des participants volontaires bénévoles.

- **Une à deux répétitions générales dans les différents sites partenaires**

- Une générale publique costumée de préférence en Juin 2023 à définir avec les villes partenaires – occupation des espaces publiques -.
- 4 séances de répétitions collectives pour l'ensemble des « défilants » inscrits sur les villes participantes - 30 séances prévues jusqu'au défilé (hors vacances scolaires) -, et une progression en cours de 3 à 4 heures suivant les séances à partir du mois de Mai – la répartition des lieux sera à déterminer en fonction des disponibilités des lieux mis à disposition.
- Un temps pré-défilé lors des fêtes de quartiers et autres...
- 2 autres temps forts peuvent être programmés en fonction de l'avancée du projet et des souhaits exprimés par les partenaires.

- **Construction Char & stockage matériel**

Il est fortement souhaité par la Cie que les villes partenaires mettent à disposition de la Cie un lieu de stockage de matériel et la possibilité de réaliser la construction d'un char – période à déterminer en 2023 en fonctions des propositions.

ATTENTION ! La présence de l'ensemble des personnes inscrites pour le Défilé est quasi obligatoire – sauf cas de force majeure – avec un minimum de 2 séances suivies par mois et par participant. Présence obligatoire – à défaut de ne pas participer au Défilé – à toutes les séances et répétitions générales à compter de Juin et Septembre 2023.

Nombre de participants prévisionnel : 250 (costumes, danse, bénévoles...) pour l'ensemble des villes et structures partenaires.

VII – L'intérêt culturel et social

Publics concernés :

Chaque partenaire s'engage à mobiliser en priorité des personnes issues des quartiers prioritaires et/ou éloignées des pratiques culturelles et artistiques. L'enjeu de développer un projet de cette envergure à l'échelle de l'agglomération et au-delà, permettra une ouverture à des publics très éloignés, « cloisonnés » dans des structures marquées socialement et économiquement. Il permettra également une mixité sociale et générationnelle des publics mobilisés dans chaque discipline artistique, en privilégiant la lutte contre la marginalisation et l'exclusion.

Le projet du Défilé de la Biennale de la Danse et la thématique choisie – Sport & Culture - participeront à un vrai développement des pratiques sportives et artistiques, corporelles et d'expressions. Les publics les plus divers pourront participer à une création collective, en se nourrissant individuellement et en apportant chacun leurs propres compétences aux autres.

Le projet mobilisera un groupe de 250 participants marqué par une forte dimension intergénérationnelle et la mobilisation des publics habitants des quartiers en QPV. L'objectif étant d'intégrer davantage les publics en situation d'exclusion tout en poursuivant la mobilisation de participants à l'échelle de ce territoire et de parvenir à un équilibre au service de la mixité sociale et retrouver les principes qui constituent les fondements du Défilé.

Une action spécifique en directions des scolaires est en cours d'élaboration en partenariat avec des établissements d'enseignements volontaires et la Délégation des Arts et de la Culture du Rectorat de l'Académie de Lyon.

Prolongations envisagées :

L'exploitation de cette dynamique – projet collectif, pourra être envisagée pour des futures actions. Les supports (chars, costumes ...) pourront être appropriés pour d'autres événements.

Animations « périphériques » éventuelles : s'appuyer sur tous les temps forts festifs des territoires comme les fêtes de quartier (en juin) et les quartiers d'été en juillet et août pour rendre visible ce projet quelques semaines avant le défilé.